

Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 22/06/2023

Séance ouverte : 18H40

Président de séance : Monsieur le Maire, Nicolas BOUCHEZ qui a procédé à l'appel

<u>Présents</u>	<u>Maire :</u> Nicolas BOUCHEZ, <u>Adjoints :</u> Jean-François HOURDEAU, Mohammed YAHIAOUI <u>Conseiller délégué :</u> Valentin NAMUR, <u>Conseiller :</u> Catherine BARKOVIC, Aurélie BENEDET, Corinne CRUNELLE, Jean François DUSSART, Marie Christine MONTUELLE, Joly POMMEROLLE,
<u>Procurations :</u>	Florian FINET a donné procuration à Jean-François HOURDEAU Caroline GOREZ a donné procuration à Mohammed YAHIAOUI Lucie VERSPIREN a donné procuration à Aurélie BENEDET
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	
<u>Absents</u>	Pierre LEGRAIN, Bérengère VINCENT

Secrétaire de séance : Aurélie BENEDET

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Ordre du jour :

1. Vote du compte administratif ;
2. Vote du compte de gestion ;
3. Vote du budget supplémentaire ;
4. Compte administratif CCAS
5. Compte de gestion CCAS
6. Délibération subventions associations ;
7. Tarifs cantine 2023 2024 ;
8. Tarifs garderie 2023 2024
9. Tarifs EXTRASCOLAIRE ;
10. Informations et questions diverses

1. Vote du compte administratif : J-François HOURDEAU,

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice 2022	Section de fonctionnement	601 804,99 €	761 742,89 €
	Section d'investissement	849 905,68 €	521 820,43 €
Reports de l'exercice 2021	Report section de fonctionnement (002)	0,00 €	211 443,21 €
	Report section d'investissement (001)	0,00 €	169 246,61 €
TOTAL (réalisations + reports)		1 451 710,67 €	1 664 253,14 €

Reste à réaliser à reporter en 2023	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	68 268,74 €	554 660,34 €
	Total des recettes à réaliser à reporter	68 268,74 €	554 660,34 €

Résultats cumulés	Section de fonctionnement	601 804,99 €	973 186,10 €
	Section d'investissement	918 174,42 €	1 245 727,38 €
	Total cumulé	1 519 979,41 €	2 218 913,48 €

Monsieur Nicolas BOUCHEZ est sorti de la salle pour le vote.

Nous terminons l'année avec du report. Nous avons cumulé un excédent de fonctionnement et avons été déficitaire en investissement. Cependant, nous sommes en attente de financement.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

2. Vote du compte de gestion : J-François HOURDEAU,

Compte de gestion établi par le receveur des Finances publiques

Résultats budgétaires de l'exercice :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes :	521 820,43 €	761 742,89 €	1 283 563,32 €
Dépenses nettes :	849 905,68 €	601 804,99 €	1 451 710,67 €
Résultat de l'exercice:	-328 085,25 €	159 937,90 €	-168 147,35 €

Résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Budget principal	Résultat de clôture exercice 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	169 246,61 €	0,00 €	-328 085,25 €	-158 838,64 €
Fonctionnement	211 443,21 €	0,00 €	159 937,90 €	371 381,11 €
Total	380 689,82 €	0,00 €	-168 147,35 €	212 542,47 €

Le compte de gestion du trésorier Principal présente les mêmes résultats que le compte administratif.

Affectation des résultats :

Il est proposé au conseil de reporter :

- le déficit en section d'investissement en rééquilibrant le budget à la ligne 21 (21312 bâtiment écoles).
- la totalité de l'excédent de fonctionnement à l'exercice 2023 en section de fonctionnement avec un budget en suréquilibre.

Cette somme ne sera pas utilisée et permettra de prévoir les dépenses liées aux investissements futurs.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

3. Budget supplémentaire : J-François HOURDEAU,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	définitif 2022	primitif 2022	supplémentaire
11	charges à caractère général	212 532,62	202 532,62	10 000,00
12	charges de personnel	417 000,00	317 000,00	100 000,00
14	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	0,00
23	virement a la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
42	op d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00
65	autres charges gestion courante	55 100,00	55 100,00	0,00
66	charges financières	30 000,00	30 000,00	0,00
67	charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	0,00
	DEPENSES	720 632,62	610 632,62	110 000,00

	RECETTES	définitif 2022	primitif 2022	supplémentaire
2	excédent antérieur reporté	371 381,11	0,00	371 381,11
13	Atténuation de charges	20 000,00	20 000,00	0,00
42	opération ordre entre sections	0,00	0,00	0,00
70	produits des services	20 000,00	20 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	474 220,62	474 220,62	0,00
74	dotation et participations	81 912,00	81 912,00	0,00
75	autres produits de gestion courante	14 500,00	14 500,00	0,00
77	produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	982 013,73	610 632,62	371 381,11

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	définitif 2022	RAR	primitif 2022	supplémentaire
1	solde d'exécution d'investissement report	0,00	0,00	0,00	0,00
20	dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
40	opérations d'ordre secondaire	0,00	0,00	0,00	0,00
41	opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	240 000,00	0,00	240 000,00	0,00
20	immobilisation incorporelles	14 435,88	14 435,88	0,00	0,00
21	immobilisation corporelles	185 224,17	15 734,00	328 328,81	-158 838,64
23	Immobilisation en cours	230 161,65	38 098,86	192 062,79	0,00
26	participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	669 821,70	68 268,74	760 391,60	-158 838,64

	RECETTES	définitif 2022	RAR	primitif 2022	supplémentaire
1	solde d'exécution d'investissement report	-158 838,64	0,00	0,00	-158 838,64
21	virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
40	opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00	0,00
41	opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	dotation fonds divers	74 000,00	0,00	74 000,00	0,00
13	subventions d'investissement	754 660,34	554 660,34	200 000,00	0,00
16	emprunts reçu	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisation incorporelle	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	669 821,70	554 660,34	274 000,00	-158 838,64

Mise au vote : 1 conseiller s'abstient

4. Compte administratif CCAS : J-François HOURDEAU,

Pas nécessaire au vu de la dissolution du CCAS, la trésorerie va procéder à un mouvement du CCAS vers la commune de Maulde.

5. Compte de gestion CCAS : J-François HOURDEAU,

Pas nécessaire au vu de la dissolution du CCAS, la trésorerie va procéder à un mouvement du CCAS vers la commune de Maulde.

6. Subventions aux associations : J-François HOURDEAU,

Une demande de subvention a été réalisée depuis la dernière réunion de conseil par :

- L'association MAULD VOIX, celle-ci a fourni les différents éléments demandés et demande 1 000€ pour aider au financement des dernières festivités ainsi que pour l'achat d'une armoire de rangement de matériel.
Le conseil décide de voter la somme de 1 000€ : accepté à l'unanimité.

- Mme VILCOT, Directrice de l'école Marcel Dhot, pour la coopérative dans le cadre de la journée de fin d'année, demande une subvention de la part de la commune pour aider le paiement du voyage de fin d'année.
Le conseil décide de voter la somme de 500€ : accepté à l'unanimité.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

7. Tarifs cantine 2022 2023 : J-François HOURDEAU,

Depuis la mise en place du dispositif de la cantine à 1€ au 15 décembre 2021, ces tarifs peuvent être revu à chaque rentrée scolaire aussi bien au niveau tarif que tranche du quotient familial calculé par la CAF.

Tarif actuel :

- **Tranche inférieur à 500 : 0.95€**
- **Tranche à 500 à 750 : 1€**
- **Supérieur à 750 : 3€40**

Tarif traiteur : 2.96 € TTC pour l'année scolaire 2022/2023 (maternelle primaire) Pas d'augmentation de prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

Pour rappel : tarif 2021/2022 : 2.82 € TTC, 2020/2021 : 2.73 € TTC, 2019/2020 : 2.69 €, 2018/2019 : 2.67 € TTC

Le conseil propose de garder le tarif à 3€40 pour l'année scolaire 2023/2024.

Tarif année scolaire 2023/2024 :

- **Tranche inférieur à 500 : 0.95€**
- **Tranche à 500 à 750 : 1€**
- **Supérieur à 750 : 3€50**

Il est donc à noter qu'aucune augmentation n'est à prévoir pour l'année scolaire 2023/2024.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

8. Tarifs garderie 2022 2023 : J-François HOURDEAU,

Tarif de l'année scolaire précédente :

- Inférieure à 500€ : 0.70€ ;
- Tranche entre 500€ et 750€ : 0.75€ ;
- Tranche supérieure à 750€ : 0.80€.

Le conseil propose de garder le tarif de l'année scolaire précédente pour l'année scolaire 2023/2024. Car nous n'avons pas d'éléments qui justifient une hausse de tarifs.

Une demande a été formulé de la part d'un Mauldois grands-parents : quel est le tarif à appliquer ? Pour les enfants ne résidant pas dans la commune et ne fréquentant pas l'école de Maulde mais ayant des grands-parents Mauldois : le tarif applicable est celui des enfants Mauldois.

○ **Tarifs à la semaine de 5 jours :**

semaine complète	Quotient familial de la CAF		
	inférieur à 500€	500€ et 750€	supérieur à 750€
Mauldois ou grands-parents	40 €	45 €	50 €
Extérieurs	70 €	75 €	80 €

○ **Tarifs à la semaine de 4 jours :**

semaine complète	Quotient familial de la CAF		
	inférieur à 500€	500€ et 750€	supérieur à 750€
Mauldois ou grands-parents	32 €	36 €	40 €
Extérieurs	56 €	60 €	64 €

○ **Tarifs accueil du mercredi :**

semaine complète	Quotient familial de la CAF		
	inférieur à 500€	500€ et 750€	supérieur à 750€
Mauldois ou grands-parents	2 €	2.5 €	3 €
Extérieurs	4 €	5 €	6 €

Mise au vote : adopté à l'unanimité

9. Informations et questions diverses :

➤ **Travaux école :**

Il faut savoir que pour l'école, nous avons appris qu'un diagnostic amiante est à réaliser ; ce qui engendre un départ de travaux plus tardif. Il y a une forte probabilité pour que les élèves de Maulde aillent à l'école de Mortagne du Nord courant avril 2024.

Il a été évoqué que le chauffage de l'école Marcel Dhot serait vétuste ; pourquoi ne pas changer le chauffage pour installer une pompe à chaleur et des panneaux photovoltaïques qui permettraient d'être autosuffisant même pour les bâtiments communaux.

➤ **Véhicule KANGOO**

Suite à la dernière réunion, une étude a été réalisée afin de prévoir le remplacement du véhicule par un véhicule d'occasion ou de le réparer.

- Nouveau Kangoo électrique : 35 210€
- Nouveau Kangoo diesel : 22 616€
- Fiat diblo occasion : 16 884€
- Citroën berlingo occasion 17 815€
- Remplacement plancher cabine de conduite : 730.54 TTC
- Réparation AIRBAG : 824.07 €

M ; FINET et HOURDEAU sont passés chez RENAULT afin de présenter le véhicule, de premier abord, le mécanicien préconise de remplacer le plancher et de réparer l'airbag. La réparation du plancher est chiffrée à environ 730.54€. et l'airbag à 824.07 euros. Un rendez-vous est pris par Christophe BEAURY afin qu'il aille faire une expertise avant réparation.

➤ **Hôtel à insecte**

L'adjoint aux affaires scolaires, périscolaire, extrascolaire YAHIAOUI Mohammed se propose de réaliser avec les élèves de l'école primaire Marcel Dhot des hôtels à insecte.

➤ **Cartes cadeaux élèves CM2**

Suite à un échange entre les membres du conseil, il a été décidé de remettre les cartes cadeaux aux élèves qui quittent notre école pour le départ au collège seront remises en Mairie **le vendredi 30 juin à 18h.**

Fin de la séance : 20h30

Maire : Nicolas BOUCHEZ,

Adjoints : Jean-François HOURDEAU,

Mohammed YAHIAOUI,

Conseiller délégué : Valentin NAMUR,

Conseiller : Catherine BARKOVIC, Aurélie BENEDET,

Corinne CRUNELLE,

Jean François DUSSART,

Marie Christine MONTUELLE,

July POMMEROLLE,

